



COVEA FLEXIBLE ISR



Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° d du code monétaire et financier	163 975 429,93	
b) Avoirs bancaires		1 647 620,09
c) Autres actifs détenus par l'OPC	26 867 506,34	
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		192 490 556,36
e) Passif		-8 468 793,78
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e =	actif net OPC)	184 021 762,58

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PARTS CAPITALISABLE / FR0000002164	3 555 396,082	EUR	51,75

Portefeuille titres

	Pourcentage	
Éléments du portefeuille titres	Actif net	Total des actifs
 a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier. et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la 		91.40
négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	85,24	81,49
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	3,87	3,70
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	9,35	8,94

Répartition des actifs par devise

	Montant En devise de comptabilité		
	de l'OPC		entage
Devises (10 principales devises)	EUR	Actif net	Total des actifs
EUR	148 461 843,99	80,68	77,13
CHF	7 119 768,45	3,87	3,70
GBP	5 012 349,56	2,72	2,60
DKK	2 770 679,96	1,51	1,44
NOK	610 787,97	0,33	0,32
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	163 975 429,93	89,11	85,19

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

	Pourcentage		
Pays (10 principaux pays)	/S (10 principaux pays) Actif net Total		
France	40,58	38,82	
Allemagne	15,31	14,63	
Italie	6,21	5,93	
Pays-Bas	5,96	5,70	
Luxembourg	5,12	4,89	
Suisse	4,52	4,32	
Belgique	2,34	2,24	
Finlande	2,16	2,06	
Royaume-Uni	1,79	1,71	
Espagne	1,65	1,57	
Autres pays	3,47	3,32	
Total	89,11	85,19	

Répartition des actifs par secteur économique

	Pourcentage		
Secteur économique (10 principaux secteurs)	Actif net	Total des actifs	
Etat	31,69	30,31	
Banques	8,41	8,04	
Services de transport	6,45	6,17	
Services financiers diversifiés	3,91	3,74	
Produits alimentaires	3,70	3,54	
Services d'appui professionnels	2,86	2,73	
Chimie de spécialité	2,71	2,59	
Services multiples aux collectivités	2,64	2,52	
Pharmacie	2,55	2,44	
Technologie et équipement de production	2,35	2,24	
Autres secteurs	21,84	20,87	
Total	89,11	85,19	

Ventilation des autres actifs par nature

	Pourcentage		
Nature d'actifs	Actif net	Total des actifs	
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM : - Fonds professionnels à vocation générale	9,35	8,94	
- OPCVM nourriciers	-	-	
- Fonds professionnels spécialisés	-	-	
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-	
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-	
- Autres	9,35	8,94	
AUTRE NATURE D'ACTIFS : - Bons de souscription	-	<u>-</u>	
- Bons de caisse	-	-	
- Billets à ordre	-	-	
- Billets hypothécaires	-	-	
- Autres	-	-	
TOTAL	9,35	8,94	

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Mouvements Éléments du portefeuille titres (en montant)		
Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Acquisitions	Cessions / Remboursements
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier. et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire	28 389 650,23	43 958 261,61
admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	2 836 975,23	5 094 522,30
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	17 306 422,70	6 214 576,20
Total sur la période	48 533 048,16	55 267 360,11

Frais de gestion

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période	Montant	%
Catégorie de part :		
PARTS CAPITALISABLE / FR0000002164	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions		Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR au cours de la période.